



## **Conditions d'accès aux offres des enseignes partenaires du site BONS PLANS du programme MULTI-AVANTAGES ACEF**

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les termes et les conditions d'accès aux offres et services proposés sur le site BONS PLANS du programme MULTI-AVANTAGES ACEF.

Ces offres sont gérées par QUINTESS, 3/5 rue Saint-Georges – 75009 PARIS, RCS Paris 508 395 993 au capital de 10.732.499,97 €, pour le compte de la Fédération Nationale des ACEF et SOCACEF (FNAS). Les offres sont exclusivement réservées aux adhérents ACEF des Banques Populaires et identifiés comme tels. Les adhérents mineurs doivent obligatoirement être représentés par leur représentant légal. Les offres sont valables pendant la durée de présentation sur le site Internet [www.bons-plans.acef.com](http://www.bons-plans.acef.com), sauf mention différente lors de la présentation de l'offre.

Une fois connecté sur le Site, les adhérents ont accès à une présentation de l'ensemble des offres proposées par les enseignes partenaires du programme d'avantages. Pour en bénéficier, les adhérents doivent entrer en contact avec ces enseignes selon les modalités qu'elles proposent et qui sont précisées dans les pages web qui décrivent chaque offre. L'achat et l'utilisation des produits et services proposés impliquent l'adhésion aux conditions générales de vente des enseignes partenaires, qui régissent par la suite les relations entre les adhérents et lesdites enseignes et au titre desquelles ACEF ou QUINTESS n'assument aucune responsabilité. Ainsi, une fois votre achat effectué auprès des enseignes partenaires du programme, le service après-vente concernant votre commande est entièrement à la charge du partenaire.

### **Coordonnées du Service Clients**

Pour tout renseignement concernant les offres du site BONS PLANS de MULTI-AVANTAGES ACEF et pour passer vos commandes, vous pouvez contacter votre Service Clients par téléphone au 01 76 68 93 12 (appel non surtaxé, prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 (sauf jours fériés) et de 9h00 à 16h30 les 24 et 31 décembre, par courriel depuis la rubrique « contact » du site [bonsplans.acef.com](http://bonsplans.acef.com) ou par courrier à QUINTESS /Service Clients ACEF, TSA 70005 - 75440 PARIS CEDEX 09.

### **Données personnelles**

Conformément à l'article 27 de la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, l'adhérent est informé que les données à caractère personnel qui lui sont demandées lors de son adhésion aux ACEF et transmises à la société QUINTESS, responsable du traitement, sont indispensables à son enregistrement sur les plateformes de services et au traitement de son dossier. Elles sont utilisées à des fins d'identification pour lui adresser des informations personnalisées, afin de faciliter l'usage des services. Conformément à l'article 40 de la Loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée, l'adhérent dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant en écrivant par courrier en joignant une pièce d'identité à CIL QUINTESS, TSA 70005 - 75440 PARIS CEDEX 09.

L'adhérent peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant. L'adhérent peut également s'opposer sans avoir à motiver sa demande à continuer à recevoir des e- newsletters ou à ce que ses données soient utilisées à des fins de prospection commerciale en contactant QUINTESS à l'adresse précitée.



### **Responsabilité**

La responsabilité des ACEF ou de QUINTESS ne pourrait être engagée dans le cas d'une inexécution des obligations des enseignes partenaires du programme d'avantages à l'égard de l'adhérent. De plus, les ACEF et QUINTESS ne pourraient voir leur responsabilité engagée pour les inconvénients et dommages relatifs à l'utilisation du réseau Internet tels notamment une rupture dans le service, la présence de virus informatiques ou intrusions extérieures ou plus généralement tous cas qualifiés de force majeure par les tribunaux.

### **Modification ou arrêt du programme d'avantages**

À tout moment, les ACEF se réservent le droit de modifier ou d'arrêter le programme d'avantages, pour l'ensemble des adhérents, sans avoir à motiver sa décision. Les adhérents seront informés des modalités de modification ou d'arrêt du système. La modification ou l'arrêt du programme d'avantages ne donnera lieu à aucune indemnité ni remboursement de quelque sorte que ce soit.

### **Propriété intellectuelle**

QUINTESS, éditeur du site [www.bons-plans.acef.com](http://www.bons-plans.acef.com), est titulaire exclusif des droits notamment d'auteur et de tout autre droit de propriété intellectuelle ou industrielle se rapportant au site, à son contenu (tels que photographies, textes), sa présentation et l'assemblage des différents éléments qui le composent, en vertu des textes en vigueur. De même, les ACEF et QUINTESS sont titulaires exclusifs des droits portant sur leurs logos, marques et autres signes distinctifs respectifs accessibles à partir du site. Toute utilisation du site et de son contenu à des fins autres que privée est interdite. En conséquence, il est interdit de modifier, représenter ou reproduire totalement ou partiellement le site et son contenu et ce quel que soit le support et le procédé utilisés.

### **Modification des présentes conditions générales d'utilisation**

Les ACEF se réservent le droit de modifier librement les CGU. Toute nouvelle version de celles-ci est signalée à la fin des CGU. En conséquence, nous invitons chaque adhérent à s'y référer lors de chaque visite afin de prendre connaissance de la dernière version disponible en permanence en ligne sur le site. Chaque adhérent est libre ensuite de ne pas accéder au site si les conditions ne lui conviennent pas. Toute modification prendra effet immédiatement et ne s'appliquera qu'aux adhérents utilisant le site postérieurement à ladite modification.

### **Loi applicable et juridiction compétente**

Les présentes CGU sont soumises à la loi française. Tout litige lié à l'interprétation, la validité et les conséquences des présentes conditions générales d'utilisation sera, à défaut de solution amiable préalable, porté devant les tribunaux compétents.

Dernière mise à jour le 20/04/2017